Image not found or type unknown

Résiliation de bail commercial

Par **Gilby**, le **10/11/2013** à **00:40**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un petit immeuble et je loue deux locaux commerciaux à un commerçant de vente d'alimentation. Le bail commercial a été établi en mars 2011. Mon locataire ne respecte pas une clause qui stipule qu' "il est interdit au preneur de réaliser des travaux sans l'accord du bailleur". Egalement aucun percement au mur ne devra se faire sans l'autorisation expresse du propriétaire. Le locataire a réalisé d'énormes travaux pour fixer des étagères au mur alors même qu'il aurait pu faire autrement. Les relations avec mon locataires sont très tendues. Le commerçant qui a acheté le fonds de commerce s'estime être chez lui et inamovible. Je souhaite résilier le contrat. Comment faire ?

Merci de vos conseils.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés